

■ Ghisonaccia

Urbinu cédé au conservatoire du littoral

C'est autour d'une table bien mise, où les produits de la mer étaient à l'honneur, que s'est déroulée la cérémonie de signature entre le Conservatoire du littoral et le GFA PF de Carrafa Etang d'Urbinu. Une cérémonie au cours de laquelle le Conservatoire a acquis l'étang

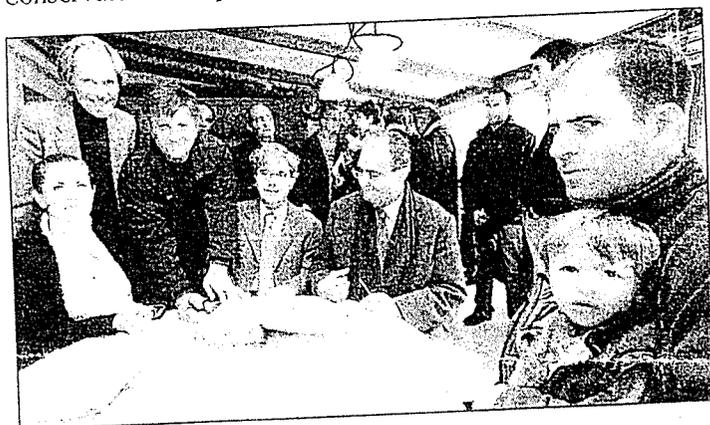
d'Urbinu. La gestion et l'entretien incomberont au conseil général de la Haute-Corse. La mélancolie était au rendez-vous et Luc, chargé de la lettre de cession pour la famille, a eu toutes les peines du monde à contenir son émotion, ajoutant : « *Je ne passe pas la main, je fais acte*

d'une décision sereine et réfléchie et me réserve le temps de vaquer à autre chose ».

Marie-Ange Paolini, maire de Ghisonaccia, a laissé libre cours à sa sensibilité pour magnifier « *un coucher de soleil sur l'étang, bijou sur la commune de Ghisonaccia* ».

Le président du conseil général de la Haute-Corse, Paul Giacobbi, a mis l'accent sur « *la nécessaire continuité dans l'action, les acteurs sont en place pour faire vivre de la meilleure façon possible, la suite* ».

La signature a eu lieu sous l'autorité de Maître Mamelli, notaire à Saint Florent, avant les libations et les échanges tous azimuts. Un zeste de nostalgie bien vite effacé par le magnifique projet de conservation. Tous les ingrédients sont réunis pour assurer une bonne



Le conservatoire du littoral a acquis hier l'étang d'Urbinu.
(Photo Jacques Paoli)



Pour le président du conseil général, Paul Giacobbi, « *l'étang doit continuer à vivre...* »
(Photo Jacques Paoli)

marche à un projet qui ne s'arrête pas à l'acquisition d'un lieu, mais mérite beaucoup plus...

JACQUES PAOLI